



## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ INCENDIE (POR)

### Plan d'action - Sécurité incendie

Afin d'assurer la sécurité, tant de ses installations que de leurs occupants, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale a déployé un plan d'action en prévention des incendies.

À ce plan d'action s'ajoutent d'autres dossiers et actions connexes réalisés en complémentarité de ce volet.

### Visites et inspections des installations

Des inspections préventives de chaque installation, incluant les sites non traditionnels (SNT), sont effectuées par l'équipe de techniciens en prévention incendie (TPI) de la Direction des services techniques, volet « Mesures d'urgence et sécurité ».

Leurs observations et recommandations sont consignées dans un rapport remis aux chefs de service des installations matérielles, et visent les éléments suivants :

- L'identifiant et les caractéristiques du bâtiment;
- Les équipements de protection incendie (leur état et leur présence);
- Les procédures de mesures d'urgence et le plan de sécurité incendie;
- L'inspection des lieux (observations et recommandations d'usage afin d'assurer la conformité des lieux en lien avec leur champ d'expertise);
- Le suivi des actions correctives à apporter.

Ils collaborent également aux visites d'audits et d'inspections effectuées par des inspecteurs en prévention du service local des incendies ou de l'organisme assureur du réseau de la santé et des services sociaux, et assurent les suivis requis aux actions correctives demandées par ces entités, au besoin.

Ils centralisent également tous les rapports d'inspection exigibles des équipements de protection incendie.

L'équipe des TPI déploie également, en collaboration avec les services locaux des incendies, l'installation de boîtiers « PSI » et de boîtes à clés extérieures à l'usage exclusif des pompiers. Ceci permet :

- D'uniformiser les pratiques à l'ensemble des sites;
- De concentrer les outils et documents de référence à un seul endroit;
- De faciliter l'accès au bâtiment par le service local des incendies lors d'interventions, notamment en dehors des heures ouvrables.

### Procédures POMUD et plans de sécurité incendie (PSI)

L'équipe TPI s'implique activement dans l'élaboration et le déploiement des procédures uniformisées en mesures d'urgence (POMUD), tant pour les codes de couleur que les plans de continuité des activités (PCA) de certains volets qui sont la responsabilité de la Direction des services techniques; soit :

- **Codes de couleur :**
  - Rouge : Incendie;
  - Vert : Évacuation;
  - Brun : Risques liés aux matières dangereuses (interne);
  - Gris : Fuite toxique externe;
  - Noir : Découverte ou appel lié à un colis suspect;
  - Argent : Menace armée.
- **Plans de continuité des activités (PCA) :**
  - Panne électrique;
  - Pénurie ou contamination de l'eau potable;
  - Dégât d'eau majeur;
  - Tremblement de terre;
  - Pénurie ou arrêt prolongé de gaz naturel ou de propane.

En cohérence avec ce déploiement, le modèle de plan de sécurité incendie (PSI) pour toutes les installations et SNT du CIUSSS de la Capitale-Nationale fit l'objet d'une révision globale. Il rassemble, entre autres, les informations visant les éléments techniques du bâtiment, et est destiné plus spécifiquement à l'usage du service des incendies local desservant l'installation. Nous y retrouvons, entre autres :

- Un exemplaire de la « fiche de bâtiment » de la Direction des services techniques;
- Les localisations des équipements de protection incendie du bâtiment (ex. : entrées de gicleurs et canalisations d'incendie, bornes-fontaines, panneaux d'alarme incendie), des entrées électriques, des entrées d'eau, des entrées et des valves de gaz naturel, des points de rassemblements, etc.;
- Une description sommaire des équipements présents tels que : ascenseurs, chauffage, ventilation, climatisation, génératrice, détection de CO / chlore / autre type de produit, etc.;
- Les lieux d'entreposage de matières dangereuses ou de matériaux avec potentiel de charge combustible élevé;
- Lorsqu'applicable, l'inventaire des mesures différentes approuvées par la Régie du bâtiment du Québec visant l'installation.

Lorsque le CIUSSS de la Capitale-Nationale est locataire, les TPI adaptent cet outil afin d'assurer une cohérence avec les procédures d'urgence et les PSI rédigés par les propriétaires des lieux visés.

## Autres documents de référence

L'équipe TPI produit également divers documents de référence, afin d'assister les divers intervenants lors de situations d'urgence; notamment pour les diverses manipulations sur le panneau d'alarme incendie de l'installation en tels contextes.

Elle a également élaboré un « Guide relatif à l'utilisation d'appareils électriques domestiques dans les installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale », ainsi qu'une vidéo sur « l'utilisation sécuritaire d'un appareil BBQ au propane » pour certaines de ses installations.

Elle voit également à la mise à jour des plans d'évacuation et des protocoles des centrales de surveillance privées, l'élaboration des plans des occupants, de même qu'à la compilation des rapports d'événements MU-DST.

## Formations et Exercices

La plateforme numérique d'apprentissage « ENA » du CIUSSS de la Capitale-Nationale, offre une capsule de formation sur le code rouge destinée au personnel œuvrant dans les installations desservies par un système d'alarme incendie à double signal,

Un plan d'action spécifique visant les formations et exercices en mesures d'urgence, réparti tout au cours de l'année en fonction des différentes missions de nos installations, fut également implanté.

Ce plan d'action spécifique inclut :

- Les formations spécifiques en présentiel pour les employés ayant un rôle particulier, soit :
  - Les personnes en responsabilité (responsable MU et leaders d'intervention d'étages / secteurs);
  - Les membres des équipes d'intervention « code rouge » et d'évacuation;
  - Les réceptionnistes / téléphonistes ou autres membres du personnel assignées au panneau d'alarme incendie de l'installation lors d'un code rouge, ou pour la diffusion des messages d'urgence sur le système de communication phonique du bâtiment.
- La réalisation d'exercices d'évacuation réels ou sur maquette (exercices de table), afin de permettre la mise en pratique des procédures d'urgence par le personnel. L'équipe TPI agit en soutien pour la réalisation des exercices et produit un rapport pour les suivis et les analyses; le tout dans une perspective d'amélioration continue.